

Paris, le 14 Avril 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds commun de placement **LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND** (Part SUH : FR0013321957 / Part I1UH : FR0013321965 / Part R1UH : FR0013413689 / Part I1H : FR0013321973 / Part SI1UHEA : FR0013456357 / Part SI1UHGA : FR0013456365 / Part SI1UHUA : FR0013456381 / Part SI1UHED : FR0013456399 / Part SI1UHGD : FR0013456407 / Part SI1H : FR0013456415 / Part I2UH : FR0013321999) et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

1. L'opération

Nous vous informons que la société de gestion LONGCHAMP AM a décidé de modifier le délai de calcul de la valeur liquidative de votre FCP à un jour ouvré au lieu de deux jours ouvrés.

La modification ne porte que sur le délai de calcul de la valeur liquidative, le profil de risque ou de liquidité restant inchangés.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- **Le profil de risque :**
Modification du profil de rendement/risque : NON
Augmentation du profil rendement/risque : NON
- **Les frais :**
Augmentation des frais : NON

Modalités de souscription et de rachat et Périodicité de la valeur liquidative :

La valeur liquidative était calculée deux jours ouvrés après le jour d'établissement de la valeur liquidative, elle sera désormais calculée **un jour ouvré** après le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif de toutes les modifications apportées.

3. Les éléments à ne pas oublier

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui est tenu à votre disposition auprès de LONGCHAMP AM – 30 rue Galilée – 75016 Paris, sur le site internet www.longchamp-am.com ou par e-mail : ir@longchamp-am.com. Le prospectus du fonds est adressé dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de LONGCHAMP AM – 30 rue Galilée – 75016 Paris ou par e-mail : ir@longchamp-am.com.

Les possibilités qui vous sont offertes sont les suivantes :

- Si vous souhaitez participer à cette opération, vous n'avez aucune démarche à entreprendre ;
- Si vous ne souhaitez pas participer à cette opération ou si vous n'avez pas d'avis sur cette opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur Général

ANNEXE : Tableau comparatif des éléments modifiés

Rubriques	<u>Modalités de souscription et de rachat et Périodicité de la valeur liquidative</u>					
Avant	J-5 ouvrés	J-5 ouvrés	J : jour d'établissement de la VL	J+2 ouvrés	J+3 ouvrés	J+4 ouvrés
	Centralisation avant 12h des ordres de souscription	Centralisation avant 12h des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Calcul de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats
	<p>Quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du Travail et des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) et des jours de fermeture de Bourse au Japon (calendrier Japan Exchange Group). Dans ce cas elle est calculée sur les cours de clôture de bourse du premier jour ouvré suivant.</p> <p>Les valeurs liquidatives sont calculées 2 jours ouvrés après chaque jour de référence de la valeur liquidative (J+2). Elles sont calculées sur la base des dernières valeurs liquidatives connues pour les OPC, pour les autres valeurs mobilières, sur la base du dernier cours coté.</p> <p>Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès de la Société de Gestion et sur son site internet: www.longchamp-am.com.</p>					
Après	J-5 ouvrés	J-5 ouvrés	J : jour d'établissement de la VL	J+1 ouvré	J+3 ouvrés	J+4 ouvrés
	Centralisation avant 12h des ordres de souscription	Centralisation avant 12h des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Calcul de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats
	<p>Quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du Travail et des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) et des jours de fermeture de Bourse au Japon (calendrier Japan Exchange Group). Dans ce cas elle est calculée sur les cours de clôture de bourse du premier jour ouvré suivant.</p> <p>Les valeurs liquidatives sont calculées 1 jour ouvré après chaque jour de référence de la valeur liquidative (J+1). Elles sont calculées sur la base des dernières valeurs liquidatives connues pour les OPC, pour les autres valeurs mobilières, sur la base du dernier cours coté.</p> <p>Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès de la Société de Gestion et sur son site internet: www.longchamp-am.com.</p>					